

attention à ce qu'il dit. Je n'étais pas sûr, en l'écoutant, s'il menait une campagne électorale provinciale pour son premier ministre provincial, car j'ai noté qu'il nous a dit combien le système d'enseignement s'était amélioré à Terre-Neuve. Je suis heureux d'entendre cela, car si nous envoyions aux commettants du député le troisième Exposé annuel du Conseil économique du Canada, ils pourraient jeter les yeux sur un certain tableau. Quelques calculs très simples effectués à partir des données de ce tableau leur prouveraient une chose très étrange.

• (3.50 p.m.)

En 1965, le revenu moyen des Terre-Neuviens, proportionnellement à celui de l'ensemble des Canadiens, était inférieur à celui de 1961. Ainsi, cette province progresse très bien en effet sous la direction d'un gouvernement libéral, et ce dernier ressemble assez à la reine rouge dans «Alice au pays des merveilles», bien qu'il ne soit peut-être pas aussi bon qu'elle parce qu'il court très vite et néanmoins ne reste même pas à la même place; en fait, il recule. Le député est fort satisfait de ce que son gouvernement a fait pour sa province, mais je me demande ce que penseront ses commettants lorsqu'ils liront son discours, car je suppose qu'il le leur enverra. Je voudrais bien me rendre dans cette partie du Canada, que je n'ai jamais eu le plaisir de visiter, et d'apporter avec moi le troisième Exposé du Conseil économique du Canada. J'aimerais signaler à ces gens certaines constatations du Conseil en les comparant aux passages pertinents du discours de mon jeune ami.

**M. Cashin:** Je serais très heureux d'inviter le député à venir visiter Saint-Jean-Ouest. Cette initiative apprendrait quelque chose au député et aux habitants de cette ville.

**M. Cameron (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** C'est sûrement vrai.

**M. Knowles:** On ne saurait en dire autant du député.

**M. Cameron (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Permettez-moi de revenir à l'amendement présenté hier par le député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas). J'ai été surpris de voir comme on a mal accepté l'idée que le Canada souffre d'une très mauvaise répartition des revenus. Inutile pour moi, je pense, de me battre à coup de statistiques. Nous n'en avons que faire. Nous n'avons pas besoin d'un

rapport d'un organisme de bien-être pour savoir que les revenus sont très mal répartis au Canada. Nous n'avons qu'à déambuler dans les quartiers pauvres de nos villes, y compris ceux d'Ottawa, la capitale; nous n'avons qu'à observer dans quel genre de maisons les gens vivent et à lire ce qu'on écrit sur les conditions qui règnent dans les grands centres du Canada pour nous rendre à l'évidence. En faisant une promenade à pied dans certaines rues de ces quartiers, ou en voiture dans certaines régions rurales du Canada—dans les provinces atlantiques, par exemple—on se rendrait sûrement compte qu'un trop grand nombre de Canadiens sont paralysés par la misère au sein d'une société de l'abondance. Le nier, c'est, à mon sens, refuser de voir la réalité en face.

La très mauvaise répartition des ressources au Canada est peut-être plus importante du point de vue de l'économie en général que le fait que 20 à 25 p. 100 de nos citoyens, dans cette soi-disant société de l'abondance, vivent dans des conditions que des agences de bien-être accréditées ont décrit comme des conditions de pauvreté, et elle est peut-être encore plus importante pour l'avenir et pour nos projets en vue de remédier à la situation.

Lorsqu'on nous dit, comme le ministre des Finances (M. Sharp) l'a fait il n'y a pas très longtemps, que nous avons atteint presque la limite de notre productivité et que toutes nos ressources sont engagées dans la production des biens et de services, je me demande si nous ne prenons pas la proie pour l'ombre. Je me demande souvent comment on peut dire que nous utilisons toutes nos ressources. J'ai posé des questions au gouverneur de la Banque du Canada et au président de l'Association des banquiers (à ce sujet) au cours des derniers jours. Je leur ai demandé comment ils arrivaient à la conclusion que notre économie est surchauffée, pour employer les mots du ministre des Finances. Je leur ai demandé sur quoi ils se fondaient.

J'ai finalement compris qu'on se fondait sur deux choses: premièrement, sur le niveau du chômage, et deuxièmement, sur l'indice du coût de la vie. J'ai signalé à ces témoins que le niveau de l'emploi ne signifie rien. Il indique simplement qu'un certain nombre de personnes détiennent certains emplois. Il ne nous dit pas quel sorte de travail font ces gens, ni dans quelle mesure leur travail contribue à la richesse ou au bien-être de la nation. Cela indique simplement qu'un certain nombre de personnes sont enregistrées comme ayant un emploi.